

ARRETE D'ANNULATION N°6 du 17/07/2020 au 03/08/2020
AN05120200803356

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 23, 23-1 et 41,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRETE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à Châlons-en-Champagne, le 3 août 2020



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Conseiller régional
Délégué régional du CNFPT

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Envoyé en préfecture le 04/08/2020 Reçu en préfecture le 04/08/2020 Affiché le	N° du précédent
V051200400016987001	Attaché hors classe Attaché principal Directeur territorial	Directeur général des services (H/F)	La CT n'a pas reçu de candid.	35h00	CCAS DE CHALONS EN CHAMPAGNE Chalons en champagne	ID : 051-285109161-20200803-BEAN_ARETE6_038-AR	SLOW
V051200500031727001	ATSEM principal de 2ème classe Adjoint technique territorial Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de services polyvalent en milieu rural	Annulation du recrutement	21h00	CTE DE COMMUNES COTES DE CHAMPAGNE ET VAL DE SAULX 51340 Vanault les dames	24/08/2020	05120200602599